



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 108519

Texte de la question

M. Yves Durand demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative de bien vouloir lui faire part du nombre d'établissements d'enseignement privés, sous contrat et hors contrat, situés en réseaux ambition réussite en France.

Texte de la réponse

Conformément à l'arrêté du 2 octobre 2008 fixant la liste des collèges privés des réseaux « ambition réussite », 12 établissements d'enseignement privés sous contrat sont labellisés « ambition réussite », implantés au sein de 7 académies. Il s'agit des établissements et des académies suivants : Académie d'Aix-Marseille ; collège privé Saint-Mauront-Marseille ; collège privé Saint-Joseph (Marseille) ; collège privé Belsunce (Marseille). Académie d'Amiens : collège privé Marcel Callo (Cempuis). Académie de Bordeaux. Collège privé Saint-Joseph (fondation d'Auteuil) (Blanquefort). Académie de Clermont Ferrand : Saint-Joseph (Mayet-de-Montagne). Académie de Lille : collège privé Saint-Vincent (Denain). Académie de Rennes : collège privé Saint-Michel (Priziac) ; collège privé Saint-Joseph (Martigne-Ferchaud). Académie de Versailles : collège privé Saint-Louis (Bonnières-sur-Seine) ; collège privé Saint-Philippe (fondation d'Auteuil) Meudon ; collège privé Saint-Pie X (fondation d'Auteuil) Domont.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108519

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4956

Réponse publiée le : 11 octobre 2011, page 10833